



Paris, le 1^{er} mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#GrandOralPlacedelaSanté

#Presidentielle2022

Le regard des Français sur le système et les enjeux de santé dans la perspective de l'élection présidentielle

La Mutualité Française dévoile les résultats d'une vaste enquête, menée par Harris Interactive, sur le regard des Français concernant le système et les enjeux de santé, à l'occasion de son [Grand Oral - Place de la Santé](#) qui réunit les principaux candidats à l'élection présidentielle le mardi 1er mars au Palais Brongniart.

Des Français préoccupés par la santé et la dépendance et favorables au développement de la prévention



Après deux années de crise sanitaire et d'incertitudes, la santé et la dépendance figurent parmi les principales sources de préoccupations pour plus de 2 Français sur 3. 43% des Français¹ considèrent que le système de santé fonctionne mal et 66% estiment que les candidats à la présidentielle ne parlent pas assez de santé. Avec le sentiment que le système de santé fonctionne mal

et le niveau élevé du déficit de la Sécurité sociale, les femmes et les personnes âgées de 35 ans et plus se montrent plus pessimistes que la moyenne.

De manière générale, les Français sont très attachés à la Sécurité sociale et ne sont pas prêts à en remettre en cause les principes. Cependant, ils sont inquiets à l'égard du déficit, jugé conséquent. Si pour 86% des Français la réduction de ce déficit passe en priorité par davantage de contrôles contre les fraudes et les abus, 82% souhaitent une meilleure organisation du système de santé et 80% le développement d'actions de prévention pour limiter l'apparition des problèmes de santé. 1/3 des Français estime que l'offre en prévention est perfectible.

Accès aux soins et financement de la protection sociale : 2 sujets de santé majeurs pour les Français

¹ Proportion la plus élevée jamais atteinte depuis la création de ce baromètre en 2017



Interrogés sur les sujets de santé, qu'ils estiment importants de voir abordés au cours de la campagne présidentielle, les Français en identifient deux en particulier : l'accès aux soins pour tous arrive en première position (41% des citations) suivi du financement de la protection sociale (30% des citations). Faisant écho à d'autres inquiétudes, la gestion des crises sanitaires et la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie (3^{ème} et 4^{ème} place du classement) sont également des thèmes attendus dans cette campagne. Les femmes et les personnes les plus âgées apparaissent les plus sensibles à l'enjeu de l'accès aux soins pour tous et aux différentes solutions pour l'améliorer.

Concernant l'accès aux soins, près d'un tiers des Français estiment aujourd'hui qu'il est difficile d'obtenir un rendez-vous rapide avec un médecin généraliste. Et plus de la moitié d'entre eux déclarent avoir déjà renoncé à des soins de santé en raison des délais d'obtention d'un rendez-vous et une proportion équivalente pour des raisons financières.

L'augmentation du nombre de médecins et d'hôpitaux apparaît comme une évolution prioritaire pour 87% des Français et une revalorisation des salaires des professionnels de santé à l'hôpital serait souhaitable pour 81% des Français.

Le développement de structures regroupant différents types de professions médicales au même endroit est également plébiscité par une large majorité de Français (86%). Enfin, afin de pallier le manque de professionnels de santé, les Français jugent pertinent de déléguer à des professionnels paramédicaux des actes jusqu'à présent réservés aux médecins (72%) ainsi que le développement de la télémédecine (64%).

83% des Français estiment qu'il est prioritaire ou important de « limiter les dépassements d'honoraires par les professionnels de santé » et plus de 8 sur 10 de « limiter le prix ou augmenter les taux de remboursement pour certains produits ». Ils sont d'ailleurs près d'un tiers à avoir eu recours à au moins un des équipements ou soins de l'offre « 100 % santé » (optique, dentaire ou aide auditive), un dispositif identifié et apprécié des français.

« La Mutualité Française a formulé des propositions concernant l'organisation des soins pour adapter l'offre médicale aux besoins de la population sur tout le territoire : nous défendons le partage de compétences entre professionnels de santé. Il faut aussi lever les freins au développement de la télémédecine. Le développement de l'exercice regroupé ou interprofessionnel est aussi un modèle qui a fait ses preuves et qui permet une meilleure coordination des parcours de soins. C'est en préparant et en formant les futurs professionnels de santé à l'exercice collectif de la médecine et consolidant le développement professionnel continu que nous pourrions assurer un égal accès aux soins. » affirme Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Des inquiétudes autour de la prise en charge de la dépendance et de la perte d'autonomie et des difficultés à anticiper le financement de son avenir



Pour plus de 2 Français sur 3, la prise en charge actuelle de la perte d'autonomie en France n'est pas satisfaisante.

Pour 60% des Français, le développement de moyens permettant de favoriser le maintien à domicile figure parmi les actions prioritaires attendues, suivi, pour 57% d'entre eux, du développement d'infrastructures



destinées à l'accueil de personnes en situation de handicap. La prévention et l'accompagnement des aidants constituent également des attentes importantes (respectivement 53% et 47%).

« En France, aujourd'hui 4 millions d'actifs sont des aidants (14 %) et en 2030, 25% des actifs le seront. La Mutualité Française encourage la mise en place de mesures opérationnelles, comme l'organisation d'une « offre de répit » pour les aidants et le développement des dispositifs d'accompagnement des salariés et des travailleurs aidants, qui cumulent les contraintes de leur activité professionnelle et de l'aide qu'ils apportent à leur proche » commente Eric Chenut.

L'anticipation de la perte d'autonomie et la capacité à prévoir son avenir et à le financer est une difficulté pour les Français puisqu'ils sont 4 sur 10 à ne disposer d'aucun moyen pour préparer financièrement leur retraite et seuls 12% d'entre eux déclarent avoir souscrit un contrat en prévision d'une perte d'autonomie. Cette faible capacité à anticiper financièrement l'avenir s'explique par le niveau de l'information : à peine plus d'un sur deux se dit bien informé concernant les solutions disponibles pour gérer son épargne (58%) et sur le fonctionnement du système de retraite.

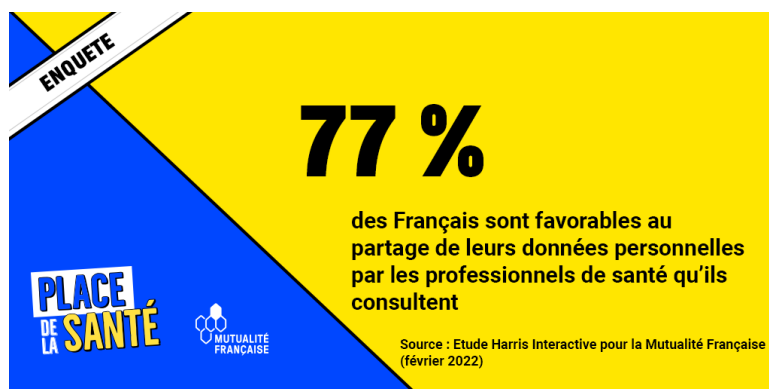
« Nos vies personnelles et professionnelles sont de plus en plus fragmentées et avec la transition écologique et démographique, de nouveaux risques émergent. Par ailleurs, l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à 64 ans et demi, il faut donc accompagner les gens sur plusieurs années avec des déficiences motrices ou psychiques. C'est pourquoi nous proposons de généraliser la couverture en prévoyance et que nous avons fait une proposition de couverture assurantielle en dépendance » explique Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

La santé : une affaire de tous

S'agissant des décisions prises en matière de santé, 65% des Français ne s'estiment pas assez associés. 62% souhaiteraient que les professionnels de santé soient davantage sollicités, suivis d'une plus grande implication des collectivités locales (59%), des scientifiques (55%) et des mutuelles (54%).

« En matière de protection sociale, et singulièrement en santé, les décisions publiques reposent trop souvent sur des approches purement comptables visant à réguler la dépense. Les décisions prises en matière de santé gagneraient à inclure davantage tout un ensemble d'acteurs en France, des citoyens eux-mêmes en passant par les professionnels de santé, les collectivités territoriales les mutuelles ou encore les scientifiques. Penser l'évolution des protections sociales implique de bâtir un cadre et des outils permettant d'associer l'ensemble des parties prenantes. » analyse Eric Chenut.

Des Français plus enclins au partage des données de santé



Moins fermés que par le passé au partage de leurs données médicales, 75% des Français se disent favorables au partage avec les professionnels de santé et 61% avec les organismes publics. Les réticences tendent à diminuer dans le temps, témoignant sans doute d'une acceptation plus large ou d'une banalisation de cette opportunité aux yeux des Français. Avec une progression de 11 points

depuis 2017, près d'un Français sur deux se dit aujourd'hui favorable au partage de ses données avec sa mutuelle. Quant à confier ses données de santé à d'autres entreprises privées (telles Doctolib...), cette possibilité progresse de +28 points depuis 2017.



A noter que les plus jeunes se distinguent par une adhésion plus importante au partage de leurs données de santé avec différents acteurs, au-delà des professionnels de santé.

« La promotion du partage, la valorisation des données de façon sécurisée peuvent et doivent se faire au service d'une meilleure connaissance de l'état de santé de la population par les professionnels de santé et les mutuelles, au bénéfice d'actions innovantes, notamment avec un objectif fort de prévention » conclut Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Méthodologie d'enquête

Enquête Harris Interactive réalisée en ligne du 26 janvier au 2 février 2022 pour la Mutualité Française. Échantillon de 3 016 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

À propos de la Mutualité Française

Présidée par *Éric Chenut*, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 488 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'espace presse

Photothèque sur **flickr**